



centre hospitalier
NÉRIS-LES-BAINS

CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS
DIRECTION
16, rue Voltaire – BP 20
03310 NERIS-LES-BAINS

Tél : 04.70.08.53.09 – Fax : 04.70.08.55.48

MAPA 2014-02

**CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
PARTICULIERES**

Etablis en application du Code des Marchés Publics relatif au service de :

**EVALUATION EXTERNE DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL
DU CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Mardi 27 mai 2014 à 15 heures 30

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION	3
ARTICLE 2 – DUREE DU MARCHE	3
ARTICLE 3 – PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	3
ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION	4
ARTICLE 5 – DOCUMENTS ET CLAUSES DE DISCRETION	5
ARTICLE 6 – DOCUMENTS CONTRACTUELS	5
ARTICLE 7 – DEROULEMENT DE LA PROCEDURE	5
ARTICLE 8 – RETARD-PENALITES	5
ARTICLE 9 – MODALITES DE REGLEMENT	5
ARTICLE 10 – RESILIATION	6
ARTICLE 11 – DEROGATIONS	6
ARTICLE 12 – REGLEMENT DES LITIGES	7
ARTICLE 13 – CRITERE DE SELECTION	7

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché est un marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics

Le marché a pour objet l'évaluation externe du secteur médico-social de l'établissement (EHPAD et SSAD) par un organisme habilité par l'ANESM (Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux) et avec une habilitation en cours de validité.

La prestation devra comprendre

- L'évaluation sur site
- La remise d'un rapport d'évaluation sur support papier et informatique

ARTICLE 2 – DUREE DU MARCHE

Le marché prendra effet à sa date de notification et jusqu'au 31 décembre 2014.

L'évaluation externe devra se réaliser entre le 8 septembre 2014 et le 10 octobre 2014.

Maximum 3 jours et minimum 2 jours pour l'EHPAD.

Maximum 2 jours et minimum 1 jour pour le SSAD.

ARTICLE 3 – PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier de Nérès-les-Bains est composé de 203 lits et places.

Le secteur sanitaire compte : 59 lits d'hospitalisation complète de Soins de Suite et de Réadaptation et 10 places de Soins de Suite et de Réadaptation en Hospitalisation de Jour.

Le secteur médico-social, concerné par l'évaluation externe, objet de ce présent marché est constitué de :

⇒ **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes : 100 lits sur deux sites :**

- 4 lits d'hébergement temporaire au Pavillon Cuvelier à Nérès-les-Bains
- 36 lits d'hébergement permanent au Pavillon Cuvelier à Nérès-les-Bains
- 60 lits d'hébergement permanent aux Hirondelles à Nérès-les-Bains

⇒ **SSAD : 34 places**

ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION

L'évaluation externe devra faire l'objet de deux rapports distincts : un pour l'EHPAD et l'autre pour le SSAD.

Cette évaluation externe devra s'effectuer selon les modalités définies dans le décret n°2007-975 du 15 mai 2007 qui fixe le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

L'évaluation externe devra se dérouler entre le 8 septembre et le 10 octobre 2014 sur une durée de 3 jours maximum en EHPAD et 2 jours maximum au SSAD.

Le retour du rapport devra intervenir au maximum 8 semaines après la visite d'évaluation externe avec les axes d'amélioration proposés.

Le titulaire du marché doit avoir une expérience d'évaluation externe et non uniquement d'accompagnement à l'évaluation interne.

L'organisme candidat devra présenter la méthodologie qu'il utilisera. Aucun changement de méthode ne pourra avoir lieu en cours d'évaluation.

L'équipe définie par le candidat pour répondre à cette offre devra comprendre au minimum :

- **un référent soignant pour l'évaluation externe de l'EHPAD**
- **un référent soignant pour l'évaluation externe du SSAD (distinct de celui de l'EHPAD)**
- **un gestionnaire**

Toutes les personnes composant l'équipe devront être présentes durant la totalité de la visite. La composition nominative de l'équipe définie dans l'offre devra être la même que celle intervenant lors de la visite. Aucun changement d'intervenant ne pourra être réalisé sans un accord écrit du Centre Hospitalier.

L'ensemble des personnes composant les équipes devront fournir un curriculum vitae. Les évaluateurs devront chacun avoir une expérience significative en EHPAD pour l'un et en SSAD pour l'autre. Le cabinet qui réalisera l'évaluation externe devra avoir une spécialisation en gérontologie et devra présenter des références. La méthodologie d'évaluation devra comporter de nombreuses phases d'observation active.

Une restitution journalière devra être réalisée par le prestataire au Centre Hospitalier de Nérises-Bains.

En fin d'évaluation, une présentation des principaux constats et des axes d'amélioration devra être réalisée au Centre Hospitalier de Nérises-Bains.

ARTICLE 5 : DOCUMENTATION ET CLAUSE DE DISCRETION

Tous les documents fournis par les candidats pour appuyer leurs compétences, au regard des critères de choix du présent marché, et notamment leurs références ont une valeur contractuelle d'engagement vis-à-vis des performances annoncées.

L'établissement s'engage à fournir au titulaire du marché tout document ou pièce nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Ce dernier s'engage à ne pas les divulguer.

ARTICLE 6 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les pièces contractuelles qui constituent le marché sont :

- 1) L'acte d'engagement du Titulaire (DC3) daté et signé, avec en annexe le devis descriptif correspondant,
- 2) Le présent Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières daté et signé,
- 3) L'offre technique détaillée du candidat

ARTICLE 7 – DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

A – Retrait du dossier de consultation :

Le dossier est à retirer auprès du secrétariat de direction du centre hospitalier de Nérises-Bains – 16, rue Voltaire – 03310 Nérises-Les-Bains

1. soit par téléphone au 04 70 08 53 09
2. soit par mail à hospital@ch-neris.fr
3. soit sur le site de l'établissement : ch-neris.fr

B – Précisions concernant le marché :

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à :
Madame Emilie Carlot, tél 04 70 08 53 80 – mail : e.carlot@ch-neris.fr

C – Dépôt de l'offre :

La date limite de dépôt des offres est fixée au mardi 27 mai 2014 – 15 heures 30 (CH Nérises-Les-Bains, secrétariat de direction, 03310 Nérises-Les-Bains)

S'agissant d'un MAPA, une seule enveloppe suffit, la mention suivante doit apparaître clairement sur celle-ci : « Ne pas ouvrir – MAPA : évaluation externe du centre hospitalier de Nérises-Les-Bains » ainsi que le numéro de marché (MAPA 2014-02).

L'enveloppe sera envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur le directeur du centre hospitalier de Nérises-Les-Bains
16, rue Voltaire
BP 20
03310 Nérises-Les-Bains

L'enveloppe contiendra l'ensemble documents énoncés dans ce présent cahier des charges.

Les prix HT et TTC sont exprimés en euros et comprennent tous les frais, y compris les journées hors site le cas échéant.

ARTICLE 8 – RETARD – PENALITES

- 1) En cas de refus d'exécution de la prestation ou de retard, l'établissement demandera à une autre société, l'exécution de la prestation. Au cas où il en résulterait une différence de

prix au détriment de celui-ci, cette différence serait mise de plein droit à la charge du titulaire du marché.

- 2) En cas de retard d'exécution, de défaut d'exécution, ou de mauvaise exécution, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, des pénalités fixées au 1/400^{ème} par jour de retard du montant de la prestation non exécutée ou mal exécutée.

ARTICLE 9 – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement interviendra sur présentation de factures établies en un original et deux copies portant outre les mentions légales les indications suivantes :

- le nom et adresse du créancier,
- caractéristiques des prestations réalisées,
- le montant HT et le taux de TVA et des taxes parafiscales éventuelles,
- le montant total TTC
- la date de la facture.

Les factures seront adressées à l'adresse suivante :

**CENTRE HOSPITALIER
Services économiques
16 rue Voltaire
BP 20
03310 NERIS-LES-BAINS**

Le paiement s'effectuera dans un délai de 50 jours à compter de la date de réception de la facture.

Le comptable assignataire chargé du paiement est :

**Trésorerie de Montluçon – Etablissements Hospitaliers
Quai Forey
03100 MONTLUCON**

ARTICLE 10 – RESILIATION

En cas de manquement à l'une des clauses de la consultation, le marché peut être résilié par le Centre Hospitalier de Nérès-Les-Bains par lettre recommandée avec accusé de réception sans préavis ni indemnité.

clauses éliminatoires :

- délai de remise du rapport supérieur à 8 semaines
- non-respect du nombre de jours d'intervention

ARTICLE 11 - DEROGATIONS

Les dispositions de l'article 11 -pénalités de retard- sont dérogoires aux dispositions du l'article 11 du C.C.A.G.

ARTICLE 12- REGLEMENT DES LITIGES

Les difficultés liées à l'exécution du marché seront jugées administrativement par le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand.

Les tribunaux français sont seuls compétents pour régler les recours et les litiges opposant l'établissement à des fournisseurs/prestataires étrangers.

En cas de contentieux, l'exécution du marché sera poursuivie à moins que le pouvoir adjudicateur n'en ordonne expressément la suspension.

ARTICLE 13 : CRITERES DE SELECTION ET DE CHOIX

A- Critère de sélection :

Seuls les dossiers des candidats répondants aux critères ci-dessous seront étudiés :

1- La méthodologie est conforme au décret n°2007-975 du 15 mai 2007 :

- chapitre II – sections 1, 2, 3, 4.
- délai de remise du rapport supérieur à 8 semaines
- non-respect du nombre de jours d'intervention

2 – Habilitation par l'ANESM obligatoire

B- critères de choix détaillés :

L'offre la plus avantageuse sera étudiée en fonction des critères ci-après :

Critère 1 : Composition de l'équipe : 15 points (3 X 5)

Critère 2 : Expérience en évaluation externe : 15 points

Critère 3 : Chaque membre de l'équipe d'évaluation a une expérience professionnelle dans le secteur gériatrique supérieure à 5 ans : 15 points

Critère 4 : Qualité méthodologique : 30 points

Critère 5 : Prix de l'intervention : 25 points

J'accepte, après en avoir pris connaissance, les conditions du présent marché.

A, le

Nom de la société :

Nom du signataire :

Signature du candidat :

